

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
LIMITEE
A/C.1/33/L.16
8 novembre 1978
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-troisième session
PREMIERE COMMISSION
Point 125 de l'ordre du jour

EXAMEN DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS ET DECISIONS ADOPTEES
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE A SA DIXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE

Chypre, Cuba, Roumanie, Sri Lanka, Tunisie,
Uruguay et Yougoslavie : projet de résolution

Paragraphe 125 du Document final de la dixième
session extraordinaire consacrée au désarmement

L'Assemblée générale,

Rappelant la décision qu'elle a prise à la dixième session extraordinaire de prier le Secrétaire général de communiquer aux organes délibérants, de négociation et d'étude compétents en matière de désarmement les propositions et suggestions énumérées au paragraphe 125 du Document final (A/RES/S-10/2),

Notant avec satisfaction la participation active des Etats Membres à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement et les propositions et suggestions qu'ils ont présentées,

Notant la précieuse contribution que ces propositions et suggestions ont apportée aux travaux de la session extraordinaire et à ses résultats éventuels,

Considérant qu'il est essentiel d'étudier les propositions et suggestions plus à fond que cela n'a été possible à la session extraordinaire,

1. Prie le Secrétaire général de communiquer aux organes délibérants ainsi qu'aux organes de négociation et d'étude compétents en matière de désarmement, toutes les informations et observations présentées par les Etats Membres au sujet des propositions et suggestions énumérées au paragraphe 125 du Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, à l'exception de celles visées dans des résolutions distinctes;

2. Prie également la Commission du désarmement de l'Organisation des Nations Unies et le Comité du désarmement de présenter à l'Assemblée générale à sa trente-cinquième session un rapport sur les propositions et suggestions.

78-25068

1 p.